

La population sous-estime systématiquement l'importance du deuxième pilier de la prévoyance

Fondations collectives Vita
Zurich Compagnie d'Assurances
sur la Vie SA
www.vita.ch

Media Relations
Hagenholzstrasse 60
Case postale, 8085 Zurich
Téléphone +41 (0)44 628 75 75

media@vitasammelstiftung.ch

Zurich, le 19 mai 2022 – L'avoir de vieillesse de la prévoyance professionnelle (LPP) représente le principal élément du patrimoine de la plupart des Suisses. Une nouvelle enquête réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population, réalisée par l'institut de recherche Sotomo à la demande des Fondations collectives Vita et de Zurich Suisse, montre que la population suisse sous-estime néanmoins systématiquement l'importance de la LPP par rapport à l'AVS pour sa sécurité financière à la retraite. «De plus, les versements mensuels effectués dans le cadre de la LPP ne constituent pas un investissement dans leur propre avoir de vieillesse pour près de la moitié des actifs», explique le responsable de l'étude, Michael Hermann. Ils perçoivent cette «retenue sur salaire» comme une taxe ou un impôt.

La deuxième étude de Vita et Zurich sur le thème du «fair-play dans la prévoyance professionnelle» montre les raisons pour lesquelles la LPP est souvent reléguée au second plan par rapport à l'AVS dans le débat sur la prévoyance vieillesse et pour lesquelles l'érosion continue du principe de couverture du capital, c'est-à-dire l'utilisation de milliards de francs suisses provenant des revenus des placements de la population active pour verser les rentes en cours, ne suscite pas plus de résistance.

Cette étude part du constat principal de la première étude Fairplay de 2021, qui avait montré que 56 pour cent de la population active ne comptait pas le capital de prévoyance LPP dans son patrimoine personnel. L'étude actuelle examine les raisons de ce manque de prise de conscience de la population et montre que son attachement à son avoir de vieillesse pourrait être renforcé si la visibilité de cet avoir était améliorée ou si elle pouvait davantage participer aux décisions en matière de placements LPP.

L'importance de l'épargne LPP est systématiquement sous-estimée

«La population n'est pas consciente de l'importance de la prévoyance professionnelle pour ses revenus à la retraite», constate Michael Hermann. À l'heure actuelle, le deuxième pilier (LPP) contribue davantage que le premier pilier (AVS) aux revenus des personnes gagnant un salaire moyen lorsqu'elles prennent leur retraite. Les personnes interrogées en âge de travailler estiment toutefois que l'AVS est nettement plus importante que la LPP pour assurer leur sécurité financière à la retraite. Ils supposent que la répartition est de 44 pour cent (AVS), de 33 pour cent (LPP) et de 22 pour cent (épargne volontaire). «Le fait que seulement 18 pour cent de la population active connaît le montant de son capital de prévoyance LPP contribue à cette perception déformée», explique Michael Hermann.

La moitié des personnes interrogées considèrent les cotisations LPP comme une taxe ou un impôt

Bien que les retenues sur salaire pour la LPP soient directement versées sur leur compte de prévoyance personnel, seuls 47 pour cent des actifs les considèrent comme un investissement dans leur propre capital vieillesse. 28 pour cent y voient une sorte d'impôt («contribution à la garantie des rentes en Suisse») et 21 pour cent considèrent les cotisations comme une taxe qui doit être payée. La forme et le nom des cotisations LPP («retenue sur salaire»), à l'instar des cotisations AVS, contribuent au fait que seuls 43 pour cent des personnes interrogées considèrent que leur propre capital de prévoyance fait partie de leur patrimoine. «Le fait que les cotisations de la prévoyance professionnelle prélevées sur le salaire ont le caractère d'une taxe ou d'un impôt pour les assurés, sape l'idée de base de la prévoyance professionnelle qui consiste à épargner pour ses vieux jours», explique Michael Hermann.

La LPP n'est souvent pas abordée au moment de l'embauche

La LPP n'est généralement pas abordée lors de l'embauche bien que l'organisation de la caisse de pension diffère considérablement d'une entreprise à l'autre et que des sommes d'argent importantes soient en jeu. «L'organisation de la prévoyance professionnelle a joué un rôle lors de l'embauche pour 22 pour cent des personnes interrogées seulement», déclare Michael Hermann. Seules 18 pour cent d'entre elles ont abordé ce

sujet au cours du processus de candidature. La LPP est invisible pour la grande majorité d'entre elles à ce moment-là également.

Les jeunes sont peu informés

Seul un tiers de la population sait qu'une partie du produit du capital des actifs est aujourd'hui utilisée pour financer les rentes actuelles. Les jeunes adultes sont beaucoup plus rarement au courant que les personnes plus âgées qui bénéficient de cette redistribution. C'est pourtant la constitution de leur patrimoine qui est principalement affectée à long terme en raison de l'utilisation d'une grande partie du produit de leur capital pour les rentes actuelles.

LPP: plus de visibilité et de participation

«La LPP doit être plus visible et la participation à celle-ci doit être renforcée si l'on veut que la population prenne mieux conscience de son importance», explique Michael Hermann. C'est l'avis de la population: 72 pour cent des assurés actifs apprécieraient la possibilité d'avoir un aperçu de leur situation en matière de prévoyance à l'aide d'une application, quand ils le souhaitent et où qu'ils se trouvent. Le même pourcentage se prononce en faveur de la possibilité de choisir sa caisse de pension (72 pour cent) ou sa stratégie de placement (71 pour cent). Ces mesures, ainsi que l'amélioration générale des connaissances en matière de placement, contribueraient notamment à une meilleure compréhension de la LPP. Les personnes qui s'y connaissent en placements de capitaux comprennent en général très bien les mécanismes de la LPP.

La redistribution dans le cadre de la LPP est considérée comme injuste

Seul un tiers des personnes interrogées savent que près de la moitié du produit du capital des actifs est utilisée pour financer les rentes actuelles. Lorsque les personnes en âge de travailler qui cotisent à la LPP sont informées de cette redistribution de leur produit du capital, 63 pour cent d'entre elles considèrent toutefois qu'elle est injuste. Un pourcentage encore plus important (78 pour cent) trouverait injuste qu'une partie du produit de leur compte de prévoyance du pilier 3a soit utilisée pour les rentes actuelles. «Cela montre que l'attachement personnel au capital de prévoyance contribue largement au fait que l'utilisation des produits pour d'autres personnes soit perçue comme injuste et contraire au système», constate Michael Hermann.



Pour de plus amples informations:
Zurich Suisse
Media Relations, tél. 044 628 75 75
e-mail: media@zurich.ch

Ce communiqué est consultable sur vita.ch

À propos de Vita

Vita, c'est la prévoyance professionnelle pour les entreprises des Fondations collectives Vita et de Zurich Assurance. Plus de 25'000 entreprises représentant environ 200'000 collaborateurs font confiance à nos produits. Sous la marque Vita, les Fondations collectives Vita se chargent du placement des avoirs de vieillesse et Zurich de l'assurance risques et du service. Les clients Vita profitent des compétences clés des deux partenaires: de celles des Fondations collectives Vita par la participation aux succès des placements versés au bénéfice des personnes assurées. Et de celles de Zurich, un partenaire d'assurance solide qui garantit les paiements des rentes, couvre les risques et offre un service d'excellente qualité. vita.ch